

VARIÉTÉ

UN SERMON INTERROMPU

Quel sujet d'entretien Fr. Thomas d'Aquin avait-il choisi pour ses auditeurs le dimanche des Rameaux de l'an 1259 ? Les diverses collections de ses *Sermones* ou *Opuscula concionatoria*, ne nous conservent que deux sujets relatifs à cette solennité, l'un : *De compassione Christi doloribus* ; l'autre : *De Adventu Christi regis*. Tous deux sans date. Est-ce un de ceux-là ou quelque autre que nous ignorons ? Peut-être le canevas manuscrit portait-il en exergue, comme plusieurs autres la mention : *Coram Universitate Parisiensi*. Toujours est-il qu'au cours de ce sermon, se produisit un grave incident : Tout d'un coup, maître Guillot, bedeau de la nation picarde fait irruption en face de la chaire et entame à haute voix la lecture d'un libelle fameux dirigé contre les réguliers, les mendiants spécialement.

Grand fut le scandale comme bien l'on pense, si grand que le bruit en parvint jusqu'à Rome, aux oreilles du pape Alexandre IV, qui, le 26 juin, expédia d'Anagni, à Renaud de Corbeil, évêque de Paris, un bref comminatoire où il l'invite entre autres à excommunier solennellement le dit bedeau, devant toute l'Université, à le priver à tout jamais de sa charge de telle sorte qu'il ne puisse en aucune façon l'exercer ni par lui-même ni par intermédiaire, qu'il ne puisse percevoir de ce chef aucune rétribution, qu'il soit pour toujours chassé de Paris, au besoin avec le concours du bras séculier, et que quiconque tentera de l'y réintroduire soit, par ce seul fait, frappé d'excommunication.

Voilà les faits tels que nous les révèle le document pontifical. Autour d'eux, s'éveille notre très légitime curiosité ; essayons de la satisfaire pour le mieux. Tout d'abord, s'agissait-il bien d'un sermon de saint Thomas et non d'un cours comme on l'a prétendu ? La précision du texte ne laisse à cet égard aucun doute : D'abord, le fait se produit un dimanche